



guide

des mobilités



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
des Vallées de la Bray
et de l'Anille

édito

Notre communauté de communes est en mouvement !

Vous êtes à la recherche de nouvelles solutions pour vous déplacer ? Ce guide est fait pour vous ! En développant ce guide des mobilités, nous souhaitons vous accompagner dans vos déplacements quotidiens.

Bien plus qu'un simple document, ce guide est un outil à votre disposition, pour vous aider à choisir le mode de transport le mieux adapté à vos besoins et à vos envies.

Alors, n'hésitez plus, sortez des sentiers battus et partez à la découverte de nouvelles façons de vous déplacer. Ensemble, faisons de nos territoires des espaces où il fait bon vivre et se déplacer !

Michel LEROY

Président de la Communauté de communes
des Vallées de la Braye et de l'Anille

sommaire

4 CARTE DES MOBILITÉS SUR LE TERRITOIRE

- 4 Carte des mobilités
- 5 Une offre de mobilité variée

6 DESTINÉO, VOTRE APPLICATION MOBILITÉ

- 6 Présentation de l'application

7 LES TRANSPORTS EN COMMUN

- 7 Carte des transports en commun
- 8 Le réseau Bus ALÉOP et le réseau ferroviaire SNCF
- 9 Le Transport A la Demande

10 MOBILITÉ PARTAGÉE : LE COVOITURAGE

- 10 Présentation et applications dédiées

11 MOBILITÉS SOLIDAIRES

- 11 Les solutions de Réso'Ap et Carbur'Péra

12 MOBILITÉ DES JEUNES APPRENTIS

- 12 Les solutions de VBA

13 MOBILITÉ À VÉLO

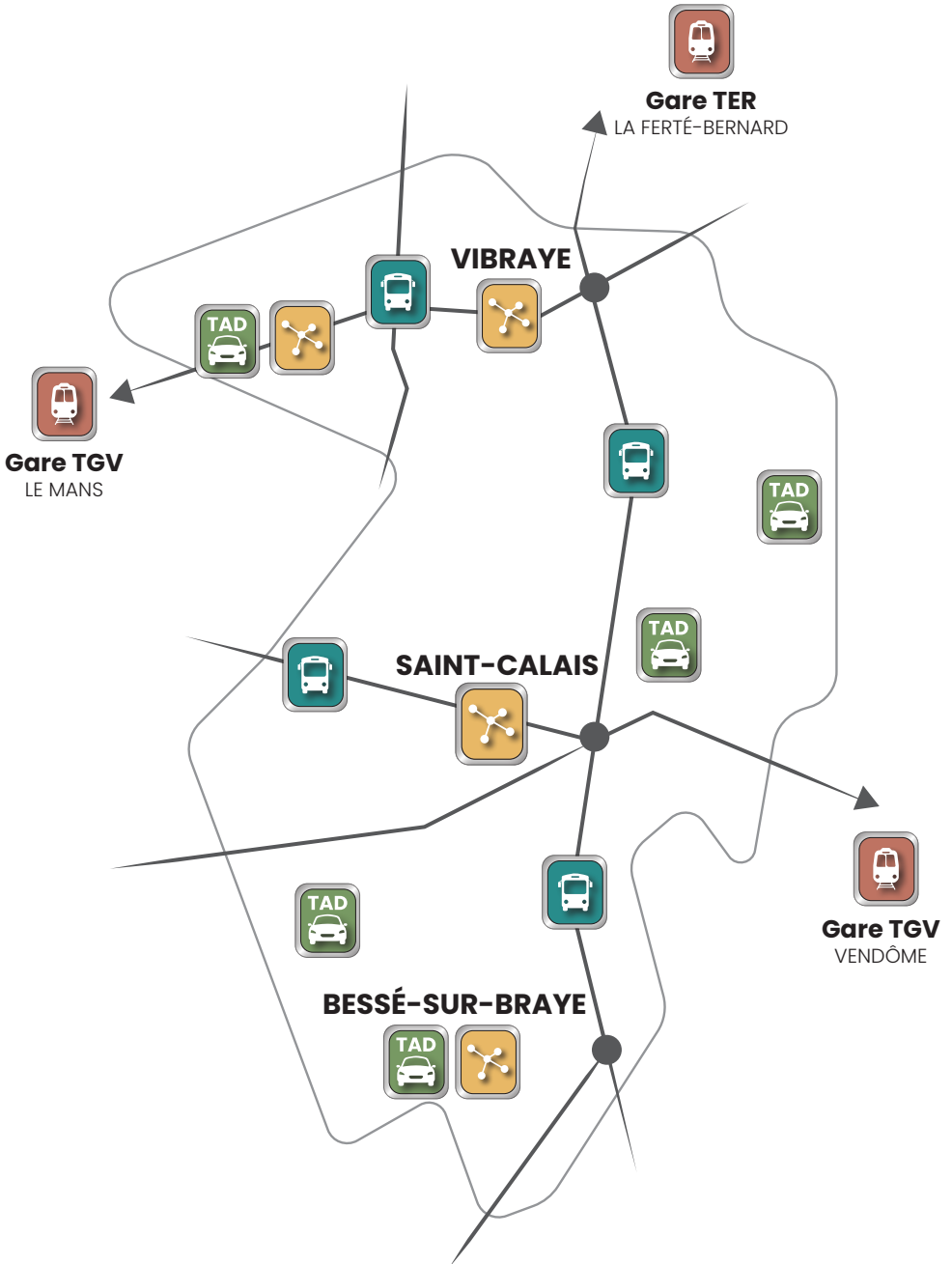
- 13 Réseau et sécurité

14 AUTRES OFFRES DE MOBILITÉ

- 14 Carte de l'offre



CARTE DES MOBILITÉS SUR LE TERRITOIRE



une offre de mobilité **variée !**



Le réseau de Bus Aléop'

Le territoire est desservi par deux lignes régionales régulières Aléop qui parcourent le territoire du Nord au Sud et d'Est en Ouest avec comme Ville de départ Le Mans, Montmirail et Bessé-sur-Braye.



Le réseau ferroviaire, TER et TGV

Rapide d'accès, il existe aux portes du territoire les Gares TER de La Ferté-Bernard et Conneré-Beillé avec la possibilité de choisir entre les Gares de Vendôme et Le Mans pour accéder au TGV !



Le Transport à la Demande

Une nouvelle solution de mobilité, simple et à faible coût, avec pour objectif de faciliter vos déplacements au quotidien.

Le transport à la demande complète l'offre de transport du réseau Aléop.



Les autres offres de mobilité

Au delà des solutions de mobilité mises à disposition par les services publics et les associations, vous pouvez retrouver sur le territoire d'autres offres de mobilité proposées par des entreprises.

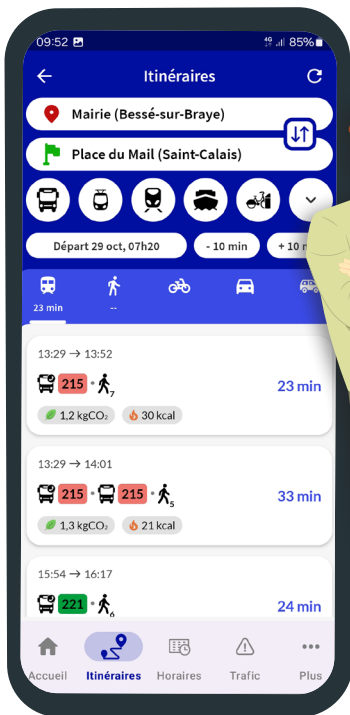
l'application de votre quotidien !

Simple d'utilisation et intuitive, cette application gratuite proposée par la région des Pays de la Loire vous facilite le quotidien.

Vous pouvez la télécharger gratuitement sur le Play-store (Android) et l'App-Store (iOS).

→ L'application permet de :

- Calculer les meilleurs itinéraires pour votre trajet
- Comparer les différents mode de transport
- Combiner plusieurs solutions de mobilités pour vous déplacer
- Accéder aux offres de covoiturages disponibles sur votre trajet



destineo

Téléchargez
l'application
pour votre
smartphone



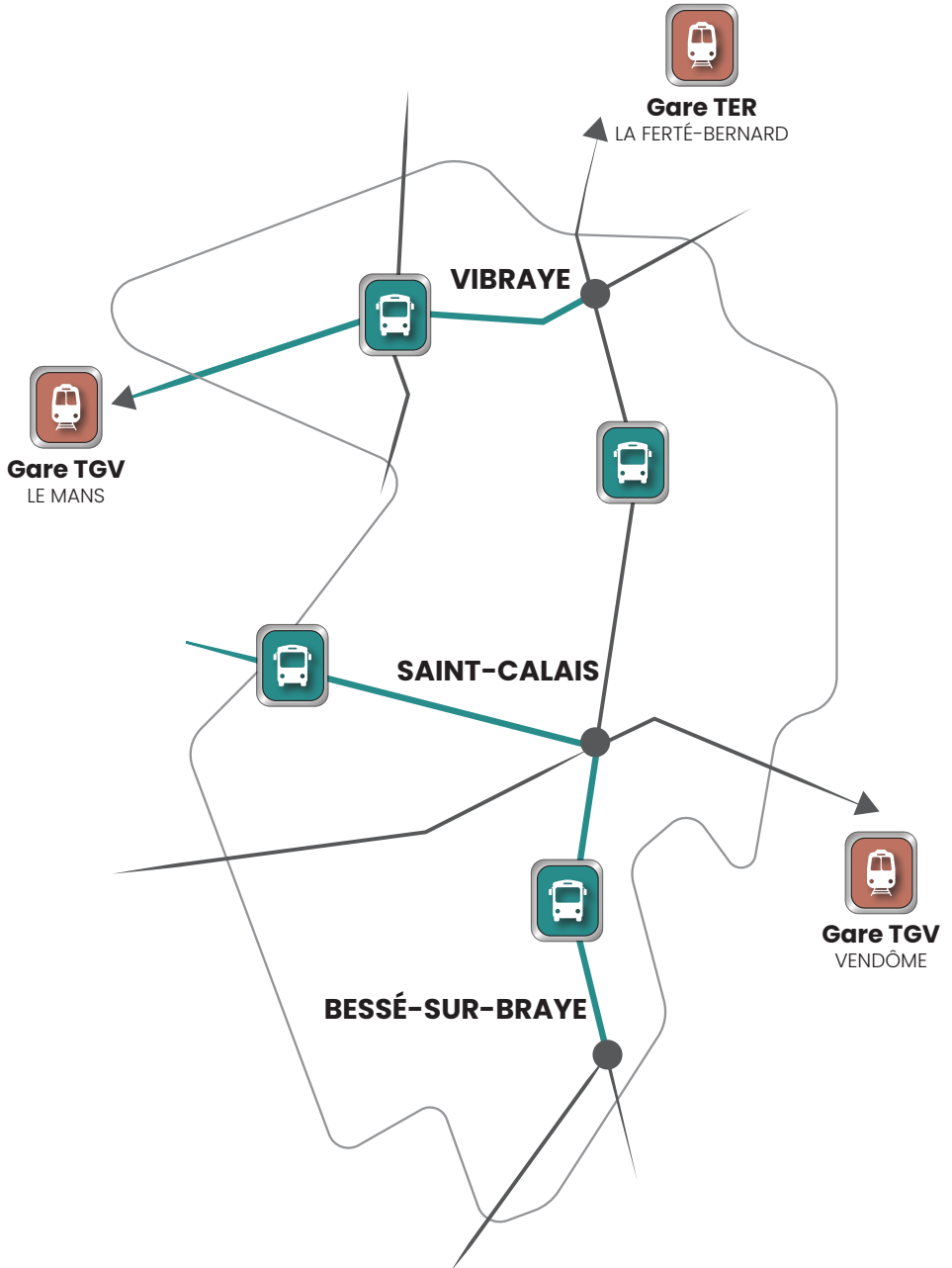
Application
Android



Application
iOS



LES TRANSPORTS EN COMMUN



LES TRANSPORTS EN COMMUN

► LE RESEAU DE BUS ALÉOP

Notre territoire est desservi par deux lignes régionales régulières Aléop :

> Ligne 214 : Montmirail - Vibraye - Lavaré - Dollon - Le Mans

> Ligne 215 : Bessé-sur-Braye - Saint-Calais - Le Mans

Le saviez-vous ?

Il existe une prime de transport en commun.

Si vous êtes salarié d'une entreprise sarthoise vous bénéficiez d'un remboursement, par votre employeur, à hauteur de 50% du prix de votre abonnement. en utilisant les réseaux : SNCF, ALEOP et SETRAM.



► LE RÉSEAU FERROVIAIRE

2 Gares SNCF - TER aux portes du territoire.

> Connerré - Beillé

> La Ferté-Bernard

2 Gares TGV à proximité qui permettent de rayonner du Nord de l'Europe au Sud de la France !

> Vendôme : Ligne à Grande Vitesse située sur l'axe Paris-Bordeaux

> Le Mans : Ligne à Grande Vitesse située sur l'axe Paris-Nantes + Paris-Brest

Le saviez-vous ?

Si vous souhaitez prendre le TGV en Gare de Vendôme, Il existe une navette au départ de Savigny-sur-Braye.

+ D'INFOS SUR : move-vendomois.fr



► LE TAD, TRANSPORT À LA DEMANDE

Lancé au cours de l'année 2025, cette nouvelle solution de mobilité pour le territoire est simple d'utilisation pour un faible coût. Le TAD a pour objectif de faciliter vos déplacements au quotidien : une visite chez des amis, un rendez-vous, un saut à la bibliothèque...

Le transport à la demande permet d'effectuer des déplacements de proximité et complète l'offre de transport du réseau Aléop.

NOUVEAU

Sur simple réservation, un véhicule passe vous prendre au point d'arrêt « transport à la demande » et vous dépose au lieu de votre choix (suivant les secteurs : arrêt de car ou pôle de centralité ou gare) dans la limite du périmètre du secteur géographique de la commune de départ.

En service du lundi au vendredi de 7h à 19h*

Réservation jusqu' à la veille du départ (avant 16h)

► LE TAD POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

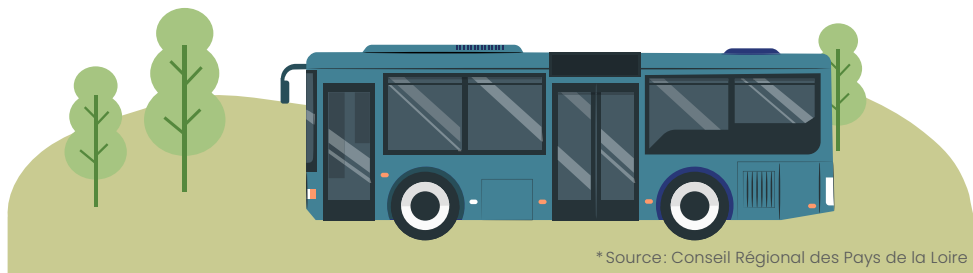
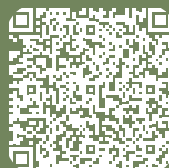
Aléop a mis en place un service destiné aux personnes à mobilité réduite titulaire de la Carte Mobilité Inclusion (CMI Invalidité). Il permet d'effectuer des trajets entre le lieu de résidence et les communes desservies par les lignes régulières Aléop.

En service du lundi au samedi, sauf jours fériés.

Réservation obligatoire par téléphone ou e-mail :

☎ 0 805 800 160 ✉ tpmr-aleop72@transdev.com

Pour +
d'informations



* Source: Conseil Régional des Pays de la Loire

une solution écologique

Le covoiturage est un moyen de transport économique et une démarche éco-responsable qui favorise la réduction de votre empreinte carbone.

Si vous êtes conducteur et que vous souhaitez vous lancer dans le covoiturage, covoiturez moins cher avec l'aide de la Région Pays de la Loire!

Pour les conducteurs et les passagers, la région participe aux frais des trajets domicile-travail via les applications partenaires BlaBlaCar Daily, Karos et Mobicooop. Une subvention est versée au conducteur par trajet et par personne transportée.

► DÉCOUVREZ LES APPLICATIONS DE COVOITURAGE PARTENAIRES DE LA RÉGION



MOBILITÉS SOLIDAIRES

► RESO'AP

RESO'AP (REseau SOcial d'Aides à la Personne) est une association de transport solidaire. Au delà du transport, l'association vous apporte une solution d'accompagnement pour tous vos déplacements. Vous souhaitez vous rendre à un rendez-vous, visiter un proche ou passer un entretien d'embauche ? Résos'Ap vous met en contact avec un bénévole proche de chez vous.

Pour contacter l'association :

☎ 02 43 39 44 49 ✉ contact@resosap.fr



► CARBUR'PERA

L'association Carbur'Pera accompagne les personnes en recherche d'emploi en levant les problèmes de mobilité. Elle est composée de 3 pôles d'activité :

- **Pôle accompagnement mobilité**

L'association propose un accompagnement à la mobilité pour les demandeurs d'emploi, les stagiaires de la formation professionnelle et les alternants.

- **Pôle garage solidaire**

Sous conditions d'éligibilités, possibilité d'accéder aux services suivants :

- › Location à tarif solidaire de voitures, voiturettes électriques, scooters, cyclomoteurs, vélos à assistance électrique et vélos pour se rendre en emploi, en formation ou en stage
- › Réparation et entretien courant des voitures
- › Vente de voitures d'occasion

- **Pôle éducation**

Carbur'Péra dispose d'une Piste d'Éducation Routière située sur la commune d'Arnage où est proposé de l'apprentissage vélo, vélo à assistance électrique, cyclomoteur et scooter, avec possibilité de passer du Permis AM option cyclomoteur.



Pour contacter l'association :

☎ 02 43 72 85 71 ✉ carburpera@gmail.com

des solutions à chaque situation



Pour faciliter l'accès aux jeunes en formation dans les entreprises locales, VBA a mis en place un service de location d'un scooter 50cc ou d'une AMI électrique Citroën ainsi que l'équipement de sécurité nécessaire.

Si vous êtes un apprenti ou alternant dans une entreprise de la communauté de

communes, vous pouvez bénéficier de ce service sur présentation d'une convention de formation.

► **Les éléments obligatoires pour louer**

- . Être Titulaire du permis AM ou BSR2
- . Verser une caution par empreinte bancaire

Pour tout renseignement :

☎ 02 43 35 11 03

✉ mobilite@cc-vba.com



► Les communes et VBA s'engagent !

Plusieurs communes ont entrepris des travaux pour la création de pistes cyclables :

- Conflans-sur-Anille propose des voies partagées pour une sécurité accrue
- Habitants de Vibraye, accédez à l'ensemble des infrastructures culturelles et sportives de la commune

Le territoire travaille à développer et sécuriser les déplacements à vélo. Un schéma simplifié des mobilités devrait voir le jour dans les prochains mois.

Si vous n'avez pas votre vélo ou si vous souhaitez tester un vélo à assistance électrique, l'Office de Tourisme des Vallées de la Braye et de l'Anille à Saint-Calais vous propose deux vélos à assistance électrique en location.

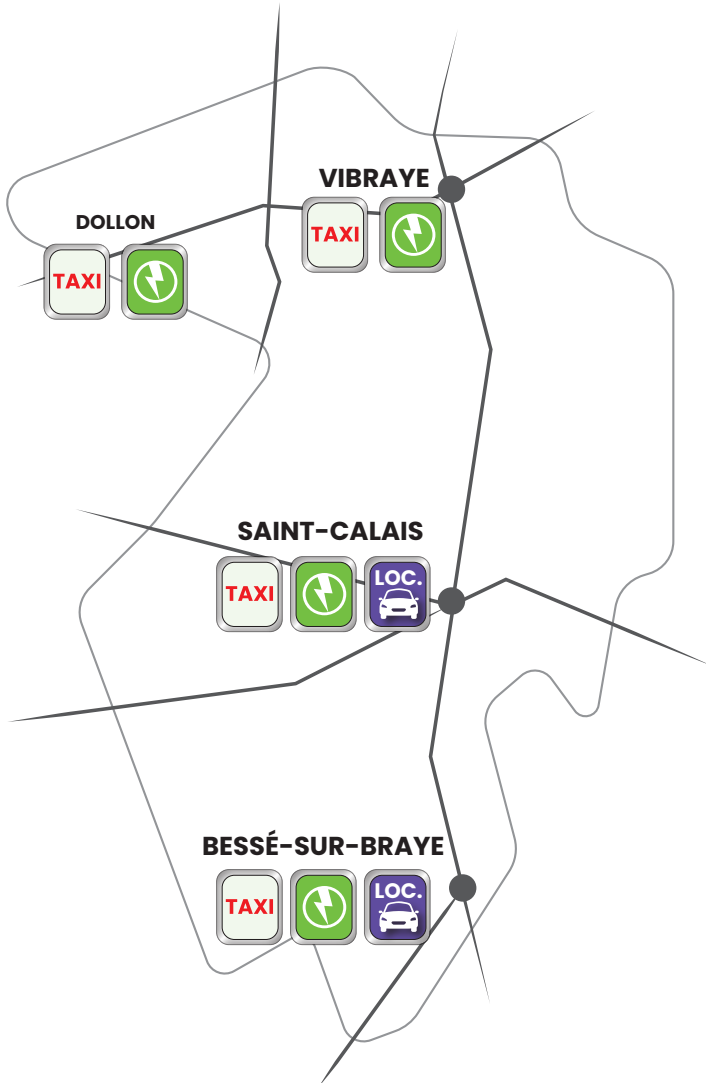
33 kilomètres

La voie verte reliant Montval-sur-Loir à Bessé-sur-Braye sur 33km de parcours est idéale pour les amateurs de randonnée pédestre ou cyclable. Totalement sécurisée et sans difficulté car aménagée sur une ancienne ligne ferroviaire, la voie verte sillonne le long du Loir et permet de découvrir des points de vue sur la rivière et ses coteaux.



LES AUTRES OFFRES DE MOBILITÉ

Au delà des solutions de mobilité proposées par les services publics et les associations, vous pouvez retrouver sur le territoire des Vallées de la Braye et de l'Anille d'autres offres de mobilité proposées par des entreprises.



BORNE
ÉLECTRIQUE



LOC.
LOCATION
DE VOITURE



SOCIÉTÉ
DE TAXI

L'OFFICE Cowork

by VBA

“ UN ESPACE DE TRAVAIL
MODERNE ET CONVIVAL ”



Internet haut débit
[Ethernet + Wifi]



TV Connectée



Ouvert du Lundi au
vendredi de 8h30 à 17h



Accès libre
à la cuisine



Paperboard



Espace de
rangement



Café et thé
disponibles



Matériel de
visioconférence



Imprimante

BUREAUX PRIVATIFS
BUREAUX PARTAGÉS
SALLE DE RÉUNION

Des tarifs progressifs et adaptés
à chaque étape de votre projet

À PARTIR DE
10€/JOUR

POUR RÉSERVER





d'informations

02 43 35 11 03

10 RUE SAINT PIERRE
72120 SAINT-CALAIS



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
**des Vallées de la Braye
et de l'Anille**